



Synthèse de l'atelier

VERS UNE MEILLEURE MAITRISE DES DEPENSES ENERGETIQUES DES COMMUNES

Dans le cadre de l'Initiative Climat Energie Territoire du Parc des Ballons des Vosges

*Atelier d'échanges qui s'est tenu
Le lundi 14 février 2011 à Lure (70)
de 14h30 à 17h30*

dans la salle de la Communauté de communes du Pays de Lure

Principaux points abordés

Monsieur Jean-Louis GATSCHINE, Maire de Saint-Germain et Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Lure nous accueille.

Monsieur Laurent SEGUIN, vice-Président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges rappelle les enjeux de cette journée pour le Parc qui s'inscrit dans le cadre d'une réponse à un appel à projet national. Il s'agit d'affiner le rôle du Parc en appui aux communes et aux territoires sur les questions « énergie et climat » dans le cadre de la 3^e charte.

Monsieur Thierry BORDOT, Président du Pays des Vosges-Saônoises souligne l'importance de ce sujet dans la gestion communale.

Monsieur Jacques ABRY, Président du SIED 70, rappelle le rôle du SIED 70 au service des communes et l'origine de la mission de « conseil en énergie partagé » qui est proposé aux communes.

Principales questions posées à la suite des présentations :

Quel diagnostic énergétique pour quel projet ?

Si l'on peut réaliser 5% d'économies sans investissement, pourquoi toutes les communes ne le font-elles pas ? Laurent Atienza précise que c'est avant tout une question de comportement (réduire le chauffage, éteindre les lumières...) et qu'il faut sans cesse rappeler ces petits gestes, cela demande donc un accompagnement au quotidien. Le SIED 70 avait réalisé un guide sur les « gestes simples » qu'il rediffusera aux communes.

Un exemple de projet de réhabilitation énergétique : la maison du patronage à Saint-Germain

En introduction, Agnès Lemoine du CAUE 70 présente trois exemples de rénovations en précisant les raisons des choix d'isolation par l'intérieur ou l'extérieur selon l'intérêt patrimonial du bâtiment, les usages et les performances énergétiques recherchées.

La maison du patronage, une ancienne ferme au cœur de Saint-Germain est l'un des bâtiments les plus anciens du village. La commune a fait le choix d'une rénovation respectant le patrimoine tout en lui apportant des touches contemporaines, au niveau des menuiseries par exemple. L'architecte, Thierry GHEZA souligne l'importance de faire des choix adaptés au cas par cas pour chaque bâtiment : il n'y a pas de recette toute faite. Ici on a fait le choix d'une isolation par l'intérieur pour des questions patrimoniales (enduit à la chaux extérieur) mais également d'usage (mise en chauffe rapide car usage intermittent).

Une discussion s'instaure autour des coûts de rénovation :

Ce projet a permis aux artisans locaux d'exprimer leur savoir-faire, ce qui est important pour l'économie mais également la culture locale. Cette rénovation contribue aussi à renforcer l'offre touristique de la commune et la convivialité (salles de réunions). L'architecte conseille aux communes de profiter de l'obligation de la mise aux normes pour l'accessibilité des personnes handicapées pour étudier également l'aspect énergétique des bâtiments communaux.

Le service de Conseil en Energie Partagé (CEP) sur le Pays des Vosges-Saônoises

Madame Gaëlle GALDIN -CHOUKRA, vice-présidente du SIED 70 introduit la présentation du CEP.

Monsieur Vincent RENAULT, conseiller en énergie au SIED 70 détaille la mission qu'il propose aux communes : il interviendra sur 3 secteurs.

Les élus souhaitent avoir des précisions sur les économies d'éclairage public : réglementation, type de matériel, pourcentage d'économies réalisé...

Retour sur l'expérience de Conseil en Energie Partagé du PNR du Haut-Jura

Le PNR du Haut Jura a engagé le Conseil en Energie Partagé depuis 2003 : il suit actuellement 52 communes et nous fait part des résultats qui ont permis de définir les axes de la nouvelle charte du Parc afin d'aller plus loin sur la prise en compte des enjeux climatiques.

Mme Françoise VESPA, Maire de Saint-Laurent en Grandvaux fait part de son expérience en matière de réduction de l'éclairage public. Compte tenu du coût de l'énergie qui ne cesse d'augmenter, son objectif à court terme est de maîtriser les dépenses de la commune en investissant dans du matériel plus économe mais également plus performant (abaissement de l'éclairage par exemple).

Grâce à l'appui des syndicats d'électricité et du PNR, plusieurs communes ont réussi à baisser leur consommation voire à réduire leur facture (de 50% pour certaines, par exemple à St Laurent en Grandvaux en abaissant la luminosité à partir de minuit). Cette diminution commence véritablement à produire ses effets au bout de 3 ans de suivi. Après l'accompagnement des communes qui montrent ainsi l'exemple, la charte du Parc du Haut-Jura prévoit à présent la réalisation d'un plan climat qui engagera tous les acteurs dans une démarche globale (élus, habitants, entreprises...) : l'échelle du Parc permet ainsi aux petites communes de bénéficier d'un effet de groupe. On ne considère pas uniquement l'aspect économique mais également environnemental (préservation de la faune nocturne). Certaines ampoules sont ainsi plus adaptées pour concilier l'ensemble des enjeux. Un guide rassemble toutes les expériences.

Guillaume GARDETTE, chargé de mission énergie-climat au PNR du Haut-Jura, précise que CEP débouche sur plusieurs actions menées par le PNR : un travail sur l'éclairage public, la rénovation de bâtiments BBC, la recherche de mutualisation de moyens, la formation de maîtres d'œuvre et d'artisans.... Il propose de diffuser le guide « éclairage public » ainsi que le tableau comparatif du matériel d'éclairage selon sa performance.

M. ABRY pose la question de la conciliation des enjeux d'économie d'énergie avec la production de neige artificielle. Le PNR du Haut-Jura s'est penché sur la question avec les acteurs du tourisme afin de proposer d'autres activités en cas de manque d'enneigement.

L'ensemble des diaporamas présentés sera transmis aux participants.

Madame Anne KLEINDIENST, responsable du pôle aménagement du PNR des Ballons des Vosges remercie Madame VESPA et M. GARDETTE pour leur participation ainsi que tous les participants à l'atelier.

A retenir en particulier :

- les outils à disposition des communes
- le guide des « bonnes pratiques » du SIED 70
- le conseil gratuit du CAUE et de l'ADERA : concilier enjeux patrimoniaux et énergétiques
- le Conseil en économie partagé proposé par le SIED 70 pour connaître l'état du patrimoine communal et savoir où agir en priorité
- l'expérience du Haut-Jura en matière d'éclairage public

Les besoins et attentes :

- l'articulation des acteurs de la construction : maître d'ouvrage, architecte, bureaux d'études, entreprises...
- la formation des entreprises, les savoir faire locaux
- la visite de réalisations : comment concilier les usages, les enjeux patrimoniaux et énergétiques